

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY.
SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE
LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VIEVE ET L'ORPHELIN.

CAPITAL — UN DEMI MILLION STERLING.

UREAUX — 26 CORNHILL, LONDRES.

17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT.

A. LAROCQUE, ECR. E. R. FABRE, ECR.

H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANTS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D.

H. PELTIER, ECR., M. D.

F. R. STARR, ECR., AGENT GENERAL POUR L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

Les avantages que cette institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés :

2°. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcée d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles.

3°. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance.

4°. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre pour l'examen médical.

5°. Les Bonus sont versés annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée — et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à laquelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé — et de là tous les ans.

6°. On allouera 30 jours grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas pénalisée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel au ralenti du être fait.

7°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite.

Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvera au bureau tous les jours.

On accordera des prêts et on payera les polices expirées de suite au bureau sans référence auxiliaire.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formulaires en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurance, etc.

Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY

SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERNEMENT:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET

KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE.

MONTRÉAL.... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N° 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caisse de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. McCORD.

L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

B. H. LEMOINE, ECR., Caisse de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Auteur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Legal.

ALFRED ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LES GRANDS SUCCÈS QU'OBÉTISSENT LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE, justifient pleinement l'idée qu'en est évidemment formée par avance ses fondateurs.

Le nombre de ceux qui au Canada, se sont enrôlés dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une nouvelle institution, sur un grand plan et une base libérale.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être comparables avec la sécurité.

LES PROGRÈS DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1851. Les personnes qui prendront leur assurance, avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absous pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL — £50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.

Et Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Burtin, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORDET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Consulter Legal, — L'Hon. L. T. DRUMMOND, Secrétaire Général.

Arbitre Médical — ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire — THOMAS RAMSAY, ECR.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel — R. Harrower, ECR. Melbourne — Thos. Tait, ECR.

St. Andrews — Frank Fa. St. Hyacinthe — Boucher de

rich, ECR.

St. Johns — Charles Pierce Trois-Rivières — John R.

bertson, ECR.

Huntingdon — R. B. So. Hantsbury — Georges Léonard, ECR.

Stanstead — F. Judd, ECR. Dunham — Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke — Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et Dotations.

En sus des diverses avantages qu'offrent les autres Compagnies, les Directeurs de cette Compagnie, placant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées immédiatement dans la province, et offrant une somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus stans, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, avec ou sans participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on sera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 1 17 4 1 9 11

25 2 2 9 2 1 14 7

30 2 9 3 2 0 2

35 2 16 7 2 6 4

40 3 6 2 2 14 8

45 3 17 1 3 4 0

50 4 13 1 3 17 10

55 5 17 8 4 19 11

60 7 10 10 6 9 11

1 17 6

2 2 6

2 9 2

3 7 4

3 7 4

4 1 4

5 3 4

6 13 2

1 16

2 2 2

2 11 8

3 2 9

3 18 11

5 1 6

7 1 5

11 5 9

On trouvera, en les comparant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

N 50 55 60 65

20 2 14 2 2 5 7 1 19 10

25 3 9 7 2 16 7 2 8 3

30 4 13 2 3 12 4 2 19 7

35 6 12 3 4 15 5 3 14 9

40 10 12 9 6 15 3 4 18 6

45 10 13 2 6 16 5 5 1 6

50 10 14 11 7 1 5

55 11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, ECR., et des tarifs, prospectus, formulaires de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

J. B. ROLLAND.

N. 24, rue St. Vincent.

Montreal, 19 avril 1850.

JOSEPH HOMIER.

10 mai 1850.